



Cahier d'acteur n°63

janvier 2012

Les cahiers d'acteurs sont des contributions publiées par la CPDP LGV POCL. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur son site internet www.debatpublic-lgv-pocl.org. Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.

Groupe constitué de 26 associés et 400 collaborateurs répartis dans 11 sites (Orléans, Paris, Blois, Tours, Villemandeur, Montargis, Sully sur Loire, Besançon, Dijon, Melun et Fontainebleau), situés dans 4 régions administratives (Centre, Ile-de-France, Bourgogne et Franche-Comté) et dont le siège social se trouve à Orléans.
Principales compétences : Expertise-comptable, audit et conseil... Clientèle constituée de 7200 clients, TPE et PME, répartis dans toute la France.

Ce cahier d'acteur a été rédigé par :



Siège social de la société ORCOM
2, avenue de Paris
45056 Orléans Cedex 1

Dans un contexte économique de plus en plus concurrentiel, la mobilité et l'accessibilité aux moyens de transports modernes deviennent des enjeux majeurs nécessaires au développement stratégique des entreprises.

Avec plus de 7 000 entreprises, Orléans capitale économique de son département, est également le chef-lieu de la région Centre et du Loiret. Aujourd'hui à l'écart du réseau de transport national et international, seules les LGV ouest permettront aux sociétés du territoire orléanais et à toutes celles du département de répondre à des besoins de mobilité et d'ouverture en France, en Europe et à l'étranger.

ORCOM, dont le siège social est à Orléans, ressent de façon cruciale ce besoin. Notre Groupe très implanté dans le Loiret et en Ile-de-France intervient sur toute la France. Nous considérons que la facilité de déplacement constitue un enjeu majeur pour le maintien et le développement des consultants au départ d'Orléans. Nous soutenons, également, le passage de la LGV à Orléans comme essentiel à notre développement stratégique.

Les effets propres à cette ligne peuvent être segmentés selon qu'ils soient immédiatement ressentis, ou, que leurs résultats soient sur le moyen et long terme.

Des effets immédiatement ressentis

C'est dans le raccordement de la ville d'Orléans à Paris que les avantages d'une telle ligne seront de prime abord ressentis. Aujourd'hui, plus de 17 600 "navetteurs" orléanais utilisent le train pour relier leur domicile à leur lieu de travail parisien et parmi eux, de nombreux collaborateurs et associés d'ORCOM s'emploient à cette activité.

Avec trois cabinets implantés en Ile-De-France, dont un au cœur de Paris, notre Groupe possède une clientèle conséquente en région parisienne, dans un métier de conseil tel que le nôtre le contact est devenu un élément primordial et nous avons à cœur de rencontrer nos clients personnellement.

Avec la construction de la LGV, les liaisons quotidiennes se trouveront immédiatement facilitées, d'une part, grâce au gain de temps de l'ordre de 20 minutes en

moyenne sur le voyage Paris/Orléans augmentant considérablement le confort des voyageurs, d'autre part, grâce à la sécurité horaire apportée par la qualité des lignes à grande vitesse, tout en évitant les encombrements et autres soucis des moyens de transports plus classiques.

Ce confort et cette qualité, effets immédiats à une LGV, sont également des effets qui perdurent dans le temps sans s'estomper.

Les liaisons vers le Nord de la France, l'Ouest et le Sud-Est constituent un enjeu majeur pour les marchés que nous réalisons tout au long de l'année au départ d'Orléans et pour lesquels un gain de temps de l'ordre de 20 minutes est déterminant.

Prolongés vers le moyen et long terme

Avec 11 sites en France, ORCOM a depuis toujours su démontrer son envie et son besoin de développement. Pour des raisons de mobilité, ce développement sur 4 régions administratives, s'étale d'Ouest en Est en passant par la région Ile-de-France : cette croissance naturellement tirée par l'accessibilité aux divers moyens de transports actuels.

La LGV ouvre la possibilité d'un développement géographique Nord/Sud, plus transversal, permettant de relier Orléans à la capitale économique française : Paris (comme vu précédemment), permettant également de rejoindre Lyon, 2ème grande ville industrielle française et possédant une position stratégique dans la circulation Nord/Sud en Europe non négligeable.

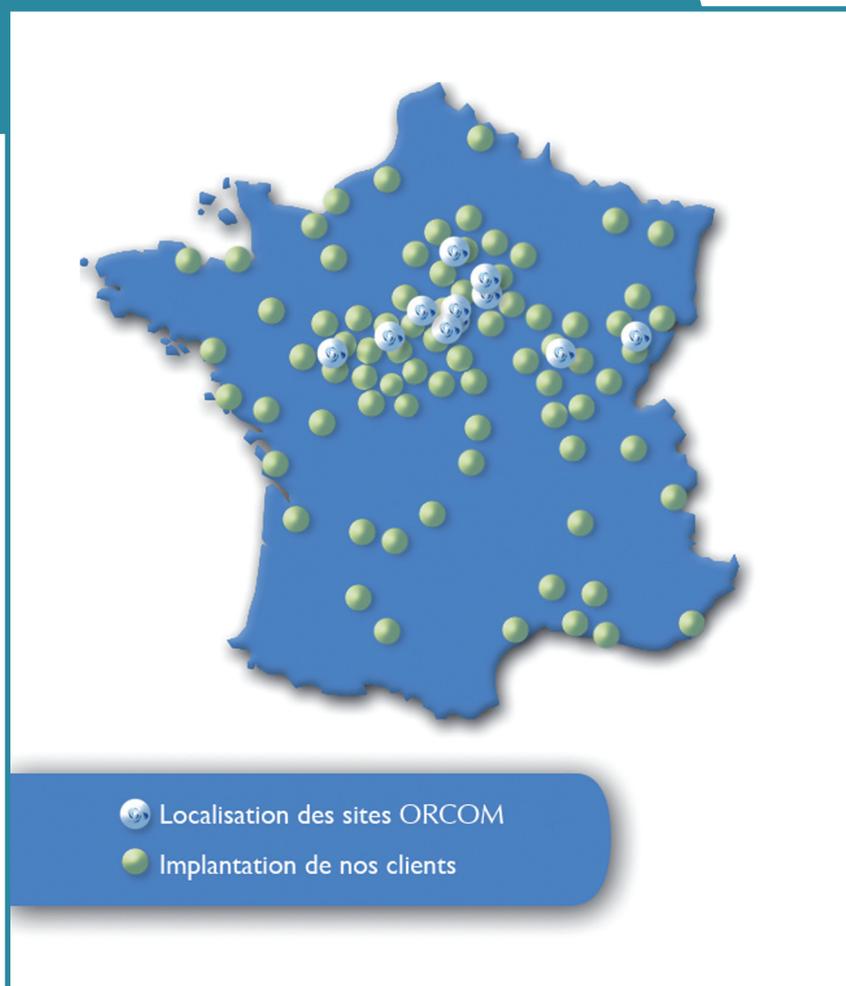
Le passage par Clermont-Ferrand est également un

atout, chef-lieu de la région d'Auvergne, cette ville est aussi la capitale économique de son département, riche économiquement et culturellement.

Pour ces raisons, l'accès aux trains à grande vitesse est déterminant pour notre activité

Dans une logique d'expansion du Groupe, le rachat de cabinets, la prise de participation, seraient facilités dans de nombreuses régions, permettant à ORCOM de devenir un véritable acteur national dans les domaines de l'économie et de l'emploi.

Longtemps à l'écart, la LGV fera bénéficier toutes les entreprises de la région orléanaise d'un rayonnement, d'une image, beaucoup plus nationale et attractive entraînant sur le plus long terme un accroissement de la

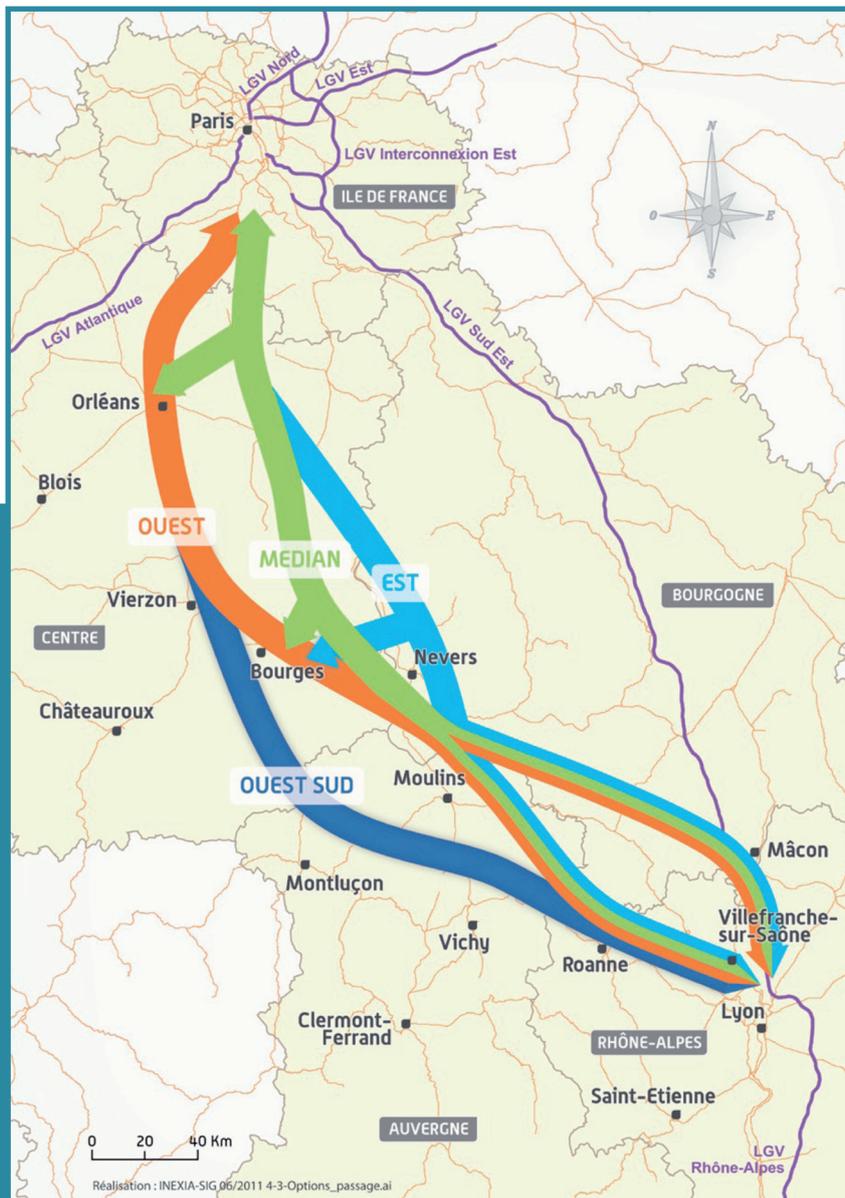


compétitivité de ces dernières. Cette image permettrait à ORCOM d'appuyer sa position nationale, élément rendu possible par la rapidité d'accès entre Paris et le siège social de l'entreprise. ORCOM, 22^{ème} groupe d'expertise comptable, sur 14 000 en France, doit logiquement renforcer son action internationale ce qui rend l'accès aux aéroports essentiel, cette ligne serait, une ouverture à une clientèle plus vaste et plus diversifiée géographiquement, la LGV permettant de rejoindre plus facilement les gares et aéroports nationaux et internationaux.

Un raccordement court vers la capitale est également une offre attractive pour le personnel qualifié et expérimenté souvent attiré par Paris pour son rayonnement économique. Ce personnel constitue une ressource à part entière et ne doit en aucun cas être négligé.

Orléans est, aujourd'hui, une zone géographique de plus en plus prisée par les sièges sociaux d'entreprises, la LGV en tant qu'amplificateur du potentiel économique permettrait à de nombreuses sociétés de s'installer et avec ces nouvelles entreprises, le développement de leurs différentes parties prenantes : clients, fournisseurs, pouvoirs public... Pour une société de services aux entreprises, comme la nôtre, cette vision est à elle seule porteuse d'avenir.

Pour Orléans et pour l'ensemble des entreprises du territoire orléanais, dont ORCOM, une LGV est un véritable levier économique. Avec un avantage particulier propre au bassin orléanais : le tissu économique actuel permet de fortement croire à une réussite économique grâce à l'attractivité déjà présente de ce territoire vis-à-vis des sièges sociaux et grâce à des aménagements du territoire, aujourd'hui effectués, pour accueillir les entreprises. C'est toute cette compétitivité qui rendra notre bassin économique dynamique.



Ce sont dans les scénarii ouest et ouest sud qu'ORCOM souhaite voir le projet POCL s'investir.

CONCLUSION

Ce sont dans les scénarii ouest qu'ORCOM souhaite voir le projet POCL s'investir et la construction de la LGV réalisée car seules ces deux solutions permettent : un développement optimal de l'économie orléanaise, un équilibre sur le besoin de mobilité de la région et de ses habitants, une dynamique du développement de notre Groupe nationalement et internationalement.



Siège social de la société ORCOM
2, avenue de Paris
45056 Orléans Cedex 1

**COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC SUR
LE PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE PARIS / ORLÉANS / CLERMONT-FERRAND / LYON**

68 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél. : 01 53 43 62 67
secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org
www.debatpublic-lgv-pocl.org

